

Centre de formation des métiers de la terre et de la nature
Bildungszentrum für Naturberufe

ESACT – Ecole supérieure d'agrotechnique Volée 2018-2021



Calendrier

Délai d'inscription	30 juin 2018
Début des cours de la 1 ^{ère} première année	1 ^{er} octobre 2018 20 semaines à l'Ecole de commerce de Grangeneuve à plein temps = 1 ^{er} semestre de la formation d'agrotechnicien
Examens de fin de 1 ^{er} semestre et promotion	Fin mars 2019
Dès avril 2019	5 semestres en cours d'emploi Du 2 ^{ème} au 6 ^{ème} semestres : 1 jour/semaine de cours ES + cours des modules du brevet et de la maîtrise agricoles
Stage en entreprise (9 semaines consécutives)	Entre juillet et septembre 2019*
Début des cours de la 2 ^{ème} deuxième année	30 septembre 2019
Examens finaux ES	Fin juin 2020
Début des cours de la 3 ^{ème} année (uniquement cours du brevet et de la maîtrise agricole)	28 septembre 2020
Remise du travail de diplôme + soutenance orale	Février-avril 2021

**Pas de cours durant les mois de juillet, août et septembre*

Coûts

Emoluments administratifs (CHF 60.—/année)	180.00
Ecolage (350 francs par semestre)	2'100.00
Certificat informatique	300.00
Matériel et visites	1500.00
Voyage d'étude (au 3 ^{ème} semestre)	600.00
Taxe examens de l'Ecole de commerce (1 ^{er} semestre)	100.00
Taxe examens finaux ES	100.00
Examens du brevet et de la maîtrise agricoles	1800.00
Examen final de la maîtrise agricole	600.00

Les prix indiqués dans ce document sont valables à la date d'impression et peuvent être modifiés. L'écolage s'élève à CHF 5'000.- par semestre pour les étudiant-e-s domicilié-e-s dans un canton non membre de l'AESS (Accord intercantonal sur les écoles supérieures spécialisées) au moment de l'inscription.